

## COMMUNIQUE

### **LES « CONCERTS SCPP » : C'EST PARTI !**

Le 3 avril 2018

**Afin de soutenir ses membres producteurs de musique et leurs artistes, la SCPP leur donne l'opportunité de se produire sur les scènes de grands festivals de musique qu'elle parraine également. Ainsi, en 2018, une quinzaine d'artistes ou groupes de musique en développement auront l'opportunité d'aller à la rencontre de leur public au Printemps de Bourges, au MaMA, et à Musicora.**

- **Le 28 avril 2018 : Rendez-vous au Printemps de Bourges**

Le samedi 28 avril, entre 12h et 14h30, au Printemps de Bourges, trois artistes dans la catégorie « musiques actuelle » seront invités à exprimer leur talent devant un parterre de professionnels. Sélectionnés pour leur talent par des membres de la Commission des aides et du Conseil d'administration de la SCPP parmi 120 candidatures, les artistes sélectionnés sont les suivants :

- Clio (Ugo and Play)
- Manolo Redondo (Microcultures)
- Grimme (Vibrations sur le fil)

- **Les 1er et 3 juin 2018 : Rendez-vous à Musicora**

A Musicora, des artistes dans les catégories musique classique, jazz ou musique du monde seront mis à l'honneur. Trois concerts, dans chacun des genres, seront donnés par des artistes ou groupes devant un public professionnel le 1er juin et devant le grand public le 3 juin. Les artistes, sélectionnés par un comité d'écoute regroupant des professionnels sont en cours de sélection.

- **Les 17, 18 et 19 octobre 2018 : Rendez-vous au MaMA, au Bus Palladium**

Les « concerts SCPP » investiront la mythique salle du Bus Palladium trois soirées consécutives, les 17, 18 et 19 octobre. Inscrits dans la programmation du MaMA, les « concerts SCPP » permettront chaque soir à trois artistes, soit neuf au total, de se produire devant un très large public. Les artistes seront sélectionnés par un vote des membres de la SCPP sur une plateforme développée par Deezer.

**Informations presse :** SCPP - Anouchka Roggeman - 06 61 89 59 63 - [anouchka.roggeman@scpp.fr](mailto:anouchka.roggeman@scpp.fr)

*La SCPP, société civile des producteurs phonographiques, est une société de perception et de répartition des rémunérations perçues pour le compte de ses membres auprès des utilisateurs de phonogrammes et de vidéomusiques. Près de 2 700 producteurs de musique sont actuellement membres de la SCPP, qui réunit de nombreux producteurs indépendants et les sociétés internationales comme Sony, Universal et Warner. Aussi, la SCPP défend les droits de ses membres, lutte contre la piraterie et aide la création musicale. [www.scpp.fr](http://www.scpp.fr) @scppinfo #scpp*